

Dr Pernet Raymond  
Médecin généraliste FMH  
Président du Conseil d'administration RSV  
1967 Bramois

Bramois, le 1<sup>er</sup> septembre 2006

M. Pascal Couchepin  
Conseiller fédéral  
Av. Grand St-Bernard 35  
1920 Martigny

### **Lettre ouverte à M. le Conseiller fédéral Pascal Couchepin**

Monsieur le Conseiller fédéral,

C'est avec regret que je me dois de vous adresser ainsi qu'à toute la population valaisanne cette lettre ouverte. Suite aux propos de votre conseiller en communication, je désire vous apporter ma vision des choses en tant que président du Conseil d'administration du Réseau Santé Valais, que vous avez mis en cause dans un article du Nouvelliste, mais aussi en tant que simple citoyen.

Tout d'abord, il est quand même surprenant qu'un conseiller fédéral, d'origine valaisanne ne connaisse pas les coûts hospitaliers du Valais ni ceux des autres cantons. En effet, selon les chiffres même de Berne, 17 cantons ont des coûts largement supérieurs à ceux du Valais au niveau hospitalier stationnaire. Le canton du Valais se situe à 17,6% au-dessous de la moyenne suisse avec un coût à charge de l'assurance-maladie de 530 francs au lieu de 643 francs en moyenne suisse. De plus, notre canton a les coûts par assuré les plus bas des cantons romands. Avant la création du RSV (2001 – 2003), l'évolution des coûts hospitaliers s'est située autour de + 6% par année. L'évolution de ces coûts depuis la reprise des hôpitaux valaisans par le RSV en 2004, se présente de la manière suivante:

- + 2.5 % (03/04)
- + 2,7 % (04/05)
- + 2.2 % (05/06, extrapolation sur la base du boucllement fin juin 06)
- + 1.5 % (07, cadre budgétaire).

Je ne sais pas si vos services vous ont transmis ces chiffres élémentaires, mais il semble que ce ne soit pas le cas.

Vous parlez d'une augmentation de la masse salariale depuis la mise en place du Réseau Santé Valais et vous semblez regretter qu'il n'y a pas eu de licenciements dans nos hôpitaux. Il est tout de même étonnant qu'un ministre de la santé refuse des indexations et des

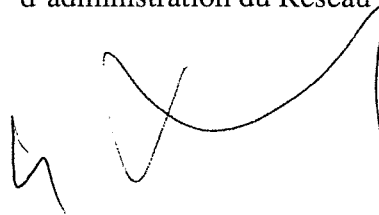
adaptations salariales justifiées, certaines même imposées par des dispositions fédérales (Loi sur le travail). De plus, il est malheureux qu'un Valaisan requière la perte d'emploi de ses concitoyens. Vous devriez plutôt être heureux que nous ayons pu maintenir les emplois dans nos hôpitaux tout en augmentant la qualité et la sécurité des soins. N'est-ce pas vous qui parliez récemment de l'effet bénéfique de la croissance du domaine de la santé sur la conjoncture ?

Il est donc faux de prétendre que nous n'avons pas maîtrisé les coûts hospitaliers comme il est aussi faux de prétendre que nous avons engagé de nouveaux directeurs. Au contraire, nous en avons réduit le nombre.

En conclusion, je n'admets pas, Monsieur le Conseiller fédéral que l'on brocarde le Réseau Santé Valais pour des raisons basement politiques, ni qu'on le prenne en otage. Je n'admets pas non plus que l'on proclame des contre-vérités sans connaître la réalité du terrain. Je vous invite donc à venir vous informer de *visu*, sans a priori, ni parti-pris, de la situation valaisanne ici dans votre canton.

En me réjouissant de faire votre connaissance et en espérant que vous acceptiez notre invitation, veuillez croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de nos sentiments respectueux.

Dr Raymond Pernet, président du Conseil  
d'administration du Réseau Santé Valais

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, connected strokes that form a stylized representation of the name 'Raymond Pernet'.